

Faites équipe avec nous !

DEVENEZ VOLONTAIRE

Comme d'autres Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), celui du Cher connaît des difficultés pour assurer dans les centres de secours composés uniquement de sapeurs-pompiers volontaires une réponse opérationnelle fiable en journée. La baisse des effectifs, le raccourcissement des carrières des sapeurs-pompiers volontaires et la problématique de concilier « emploi et engagement citoyen » font que si rien ne se passe, la sécurité des biens et des personnes, surtout en zone rurale, posera problème.

Alors, soyez acteur de votre propre sécurité ! Vous avez le pouvoir d'inverser la tendance et de permettre de garantir en zone rurale une sécurisation des personnes et des biens. Vous avez sans doute, déjà au moins une fois dans votre vie, eu besoin des secours. Ces hommes et femmes qui se dévouent, se sont peut-être posés la même question : pourquoi pas moi ?

Enfin, le volontariat ne peut fonctionner sans l'appui des employeurs. Chacun a un rôle à jouer : « Le volontariat c'est l'affaire de tous ! ». Dans le département du Cher, 200 entreprises ou collectivités ont déjà signé une convention avec le SDIS permettant de soutenir leur personnel sapeur-pompier volontaire. Il est possible d'avoir une vie professionnelle et d'être sapeur-pompier volontaire. En effet, les emplois du temps sont modulés en fonction des contraintes de chacun.

DÉTERMINATION - SOLIDARITÉ - RESPECT - ESPRIT D'ÉQUIPE

Faites équipe avec nous !

DEVENEZ VOLONTAIRE

L'équipe professionnelle
TANGO
BASKET soutient les sapeurs-pompiers du Cher

REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS DU CHER

Service Développement du Volontariat
02 48 23 47 12 • www.sdis18.fr

SDIS
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
du Cher

En effet, les emplois du temps sont modulés en fonction des contraintes de chacun.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez contacter le Service du Développement du Volontariat par téléphone : 02-48-23-47-12 ou par mail : volontariat@sdis18.fr

Rendez vous également sur notre site internet www.sdis18.fr et visionner notre nouvelle vidéo : https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=eQcs4OaALxk

Ils témoignent :



« La vie d'un sapeur-pompier volontaire est riche en contact humain. L'esprit d'équipe permet de rencontrer des gens de tout âge et de tout horizon. Quelle satisfaction pour nous d'avoir pu porter secours à une personne dans la détresse. Etre sapeur-pompier c'est aussi s'impliquer dans la vie de sa commune et maintenir les secours de proximité. »

Philippe - 46 ans



« Pour moi être sapeur-pompier volontaire c'est avant tout rendre service aux autres.

Au départ je donnais un peu de mon temps et rapidement j'ai voulu en donner davantage car se sentir utile c'est vraiment enrichissant. Apporter du réconfort, recevoir un sourire...il n'y a pas de plus belle récompense ! »

Florence - 38 ans

Comment fonctionnent les secours ?



Les secours reposent sur des sapeurs-pompiers professionnels (en caserne) mais aussi sur volontaires (bipés sur leur lieu de travail ou à leur domicile selon des plannings préétablis).

Lorsque vous composez le 18 ou le 112, des sapeurs-pompiers sont « bipés ». En fonction de votre zone d'habitation, ce sont des professionnels ou des volontaires qui se déplacent.

5 idées reçues !!!

1. Nous ne cherchons pas des sportifs de haut niveau : une condition physique normale suffit
2. Les sapeurs-pompiers ne sont pas des « super héros » : ils sont dévoués, citoyens et comme vous finalement
3. Les femmes ont leur place chez les sapeurs-pompiers : elles sont de plus en plus nombreuses, rejoignez les
4. Il est possible de devenir sapeur-pompier volontaire même à 40 ans passés : à 40 ans on a la vie devant soi.
5. Il est tout à fait possible de cumuler sa vie personnelle, professionnelle avec l'engagement volontaire : tout est question d'équilibre. Chacun donne ce qu'il peut en fonction de ses contraintes personnelles et professionnelles

Quelques chiffres :

- 85 % des sapeurs-pompiers sont volontaires. Ils sont environ 1575 (contre 220 professionnels).
- 70 % des interventions de secours sont assurées par des sapeurs-pompiers volontaires.
- 90 % des centres d'incendie et de secours du Cher sont composés exclusivement de sapeurs-pompiers volontaires.

